



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Le Conseil de la municipalité siège en séance ordinaire ce mardi 7 septembre 2021 par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence:

Michel Péloquin, maire
Mario Cardin, conseiller
Myriam Cournoyer, conseillère
Guy Lambert, conseiller
Luc Latraverse, conseiller
Pierre Pontbriand, conseiller
Roger Soulières, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.
Tous formant quorum, sous la présidence de Michel Péloquin, maire.

Assiste également à la séance, par visioconférence: Maxime Dauplaise, directeur général et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-09-21

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 10 septembre 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence et que l'enregistrement audio ou vidéo soit rendu disponible via le site internet de la municipalité dès que possible.

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des délibérations précédentes
 - a) Séance ordinaire du 23 août 2021
- 4- Correspondance pour décision
 - a) Demande d'autorisation club VTT Vagabond
- 5- Correspondance aux archives
- 6- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 7- Comités municipaux
 - a) Comité consultatif d'urbanisme
- 8- Centre de services municipaux
 - a) Décompte n° 9
 - b) Acquisition d'équipements pour la salle communautaire
- 9- Assurances générales, ajustements valeur des bâtiments
- 10- OMH Pierre De-Saurel, budget 2021 révisé
- 11- Déplacement boîte postale rue Marie-Didace
- 12- Demande d'un don ou d'une commandite
 - a) Fondation Hôtel-Dieu de Sorel
 - b) Fondation du Cégep de Sorel-Tracy
 - c) Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel, demande d'autorisation et commandite
- 13- Autres affaires
- 14- Questions du public
- 15- Levée de la séance

ADOPTÉE

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-09-21

-Séance ordinaire du 23 août 2021

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 août 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE POUR DÉCISION

03-09-21

-Demande d'autorisation club VTT Vagabond

CONSIDÉRANT QUE le *Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu* demande un droit de passage pour le sentier local sur les lots 4 799 020 et 4 800 492 appartenant à la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'existence du règlement n° 498-2015 concernant la circulation des véhicules hors route;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est sensible aux désirs des adeptes de sports motorisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER un droit de passage pour un sentier de VTT sur les lots 4 799 020 et 4 800 492 du cadastre du Québec appartenant à la Municipalité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à la cession d'un droit de passage d'une période d'une année se terminant le 31 octobre 2022.

ADOPTÉE

04-09-21

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la correspondance soit versée aux archives.

ADOPTÉE

05-09-21

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT le dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport des dépenses autorisées, soit par le Conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation de pouvoir de dépenser n° 529-2018;

CONSIDÉRANT que le Conseil, pour appliquer une saine gestion et un suivi adéquat des finances, s'est assuré que les crédits budgétaires étaient disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE RATIFIER les paiements déjà effectués en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une résolution de ce Conseil soit : un montant de 34 833,11 \$ en salaires, contributions de l'employeur et autres déductions à la source pour le mois d'août 2021 ainsi qu'un déboursé de 213,23 \$ pour la période comprise entre le 24 août 2021 et le 7 septembre 2021;

D'AUTORISER l'émission des chèques pour le paiement des comptes à payer pour la période comprise entre le 24 août 2021 au 7 septembre 2021 pour un montant de 180 210,19 \$.

ADOPTÉE

06-09-21

COMITÉS MUNICIPAUX

-Comité consultatif d'urbanisme

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) ce mois-ci.

CENTRE DE SERVICES MUNICIPAUX

-Décompte n° 9

CONSIDÉRANT le dépôt du certificat de paiement CP-A09 concernant les travaux de construction du *Centre de services municipaux*;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement préparée par notre architecte, madame Caroline Gauthier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER au paiement du certificat de paiement CP-A09 concernant les travaux de construction du centre de services municipaux,



No de résolution
ou annotation

07-09-21

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

au montant de 335 602,04 \$ plus taxes au *Groupe Drumco construction inc.*

ADOPTÉE

-Acquisition d'équipements pour la salle communautaire

CONSIDÉRANT l'aménagement prochain du nouveau *centre de services municipaux*;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec contribuera financièrement au projet *Ameublement de la cuisine et des salles communautaires* soumis par la Municipalité pour une somme maximale de 50 000 \$ dans le cadre de l'*Aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité*;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière maximale accordée de 50 000 \$ accordée atteint 70 % des dépenses admissibles;

CONSIDÉRANT QUE pour recevoir l'aide financière maximale accordée de 50 000 \$ les dépenses admissibles doivent atteindre au minimum 72 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser le directeur général à procéder à l'achat des équipements nécessaires au bon fonctionnement des salles du *centre de services municipaux*;

CONSIDÉRANT QU'aucun poste budgétaire n'a été créé lors de l'adoption du budget 2021 de la municipalité à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le directeur général à procéder à l'achat des équipements nécessaires au bon fonctionnement des salles du *centre de services municipaux* conformément au règlement n° 529-2018 concernant la délégation de pouvoir et le contrôle et de suivi budgétaire ;

DE PUISER les sommes nécessaires excédentaires au 50 000 \$ octroyées dans le cadre de l'*Aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité* à même le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

ASSURANCES GÉNÉRALES, AJUSTEMENTS VALEUR DES BÂTIMENTS

08-09-21

CONSIDÉRANT la réception du rapport d'évaluation professionnel pour fins d'assurances relativement aux bâtiments municipaux de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE certaines valeurs doivent être ajustées tant à la hausse qu'à la baisse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) à procéder à l'ajustement de la valeur de nos bâtiments municipaux tant à la hausse qu'à la baisse conformément aux valeurs déterminées dans le



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

rapport d'évaluation du 24 août 2021 de la firme Gauthier Roy Huot, évaluateurs agréés.

ADOPTÉE

09-09-21

OMH PIERRE DE-SAUREL, BUDGET 2021 RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE la *Société d'habitation du Québec* a approuvé un budget révisé de l'OMH de Pierre-De Saurel, *Résidence des Îles* à Sainte-Anne-de-Sorel en date 5 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE ce budget révisé doit être accepté par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le budget révisé de l'OMH de Pierre-De Saurel, *Résidence des Îles* à Sainte-Anne-de-Sorel tel que présenté en date du 5 juillet 2021 établissant la nouvelle quote-part à 5 913 \$.

ADOPTÉE

10-09-21

DÉPLACEMENT BOÎTE POSTALE RUE MARIE-DIDACE

CONSIDÉRANT QU'à l'automne 2020 Postes Canada a procédé au déplacement des boîtes postales communautaires *BPCOM* à l'extrémité de la rue Marie-Didace;

CONSIDÉRANT QUE ce déplacement fut rendu nécessaire suivant l'ajout de nouvelles résidences;

CONSIDÉRANT QUE les *BPCOM* de nouvelle génération nécessitent des dégagements minimaux et que l'endroit initial ne permettait pas l'installation au même endroit;

CONSIDÉRANT l'absence d'éclairage près des nouvelles boîtes postales communautaires à l'extrémité de la rue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE CONSERVER l'emplacement actuel des boîtes postales communautaires et de procéder à l'installation d'un luminaire de rue à proximité des *BPCOM* dès que possible.

ADOPTÉE

11-09-21

DEMANDE D'UN DON OU D'UNE COMMANDITE

-Fondation Hôtel-Dieu de Sorel

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de la Fondation de l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel concernant sa campagne de levée de fonds 2021;

CONSIDÉRANT l'étude de la demande selon les critères de la *politique de dons et de commandites*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER 300 \$ à cette Fondation pour l'année 2021.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

No de résolution
ou annotation

12-09-21

-Fondation du Cégep de Sorel-Tracy

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy concernant la création de bourse provenant des municipalités en 2021;

CONSIDÉRANT l'étude de la demande selon les critères de la *politique de dons et de commandites*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER 300 \$ à cette Fondation pour l'année 2021.

ADOPTÉE

13-09-21

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel, demande d'autorisation et commandite

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de l'*Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel*; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER une commandite de 500 \$ pour la réalisation d'un *Tournoi de Chasse et Pêche 2021*.

ADOPTÉE

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question reçue.

LEVÉE DE LA SÉANCE

14-09-21

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance.

ADOPTÉE

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise,
directeur général
et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »